

**PROJET DE MISE EN PLACE
DE LA MAISON DE LA MUSIQUE
ANTSIRANANA - LA RÉUNION**

A N T S I R A N A N A



N O S Y L O N J O

**ZOMBAN' NY MOZIKY
ANTSIRANANA - LA RÉUNION**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- I. Historique
- II. Coopération régionale culturelle
- III. Présentation d'Antsiranana

OBJECTIFS

- I. Département Recherche
- II. Département Échanges
- III. Département Pédagogique
- IV. Relations spécifiques entre les trois départements
 - a) Département Recherche et Pédagogique
 - b) Département Pédagogique et Échanges
 - c) Département Échanges et Recherche

INTRODUCTION

« Garder son identité culturelle n'implique pas un repli sur soi-même et n'exclut pas une ouverture vers les autres traditions musicales. Mais l'essentiel est de bien connaître sa culture avant d'aborder l'étude d'une autre comme l'on doit parler sa langue maternelle avant d'étudier une langue étrangère. »¹

I. Historique

Depuis le mois de septembre 1998, une réflexion concernant la mise en place d'une structure musicale sur la ville de Diégo-Suarez (Antsiranana) à Madagascar s'est engagée au Conservatoire National de Région de Musique, Danse & Art Dramatique de la Réunion. Nourri des nombreux contacts établis depuis, tant à la Réunion qu'à Madagascar et d'une relation suivie avec l'Alliance Française et la Coopération Française de Madagascar et d'Antsiranana, ce projet s'est précisé et affiné dans le cadre des nouvelles perspectives de coopération régionale dans le domaine culturel.

II. Coopération régionale culturel

« La coopération régionale culturelle est reconnue comme un élément essentiel à l'instauration d'un climat de plus grande confiance, lui-même nécessaire pour l'approfondissement de la coopération dans d'autres domaines. La promotion de l'identité indianocéanique, à la fois dans sa spécificité et sa diversité, est le moyen proposé par les participants pour renforcer cette coopération culturelle, qu'ils perçoivent comme un investissement à long terme pour amener les populations à mieux se connaître et mieux coopérer. »²

Ce projet prévoit la mise en place, la création puis la gestion pérenne d'une structure musicale appelée : « *Maison de la Musique Antsiranana - La Réunion* », « *Zomban'ny Moziky Antsiranana - La Réunion*³ » en malgache, et organisée autour de trois départements :

- Un Département de Recherche, de Collectage et d'Étude sur le patrimoine musical de la Région Nord de Madagascar

- Un Département d'Échanges Artistiques et de Création, lieu ouvert sur l'Océan Indien et notamment sur la Réunion

- Un Département Pédagogique d'Enseignement Musical Spécialisé

Ce n'est pas de relations épisodiques dont la coopération régionale culturelle a besoin mais effectivement d'un lien pérenne très fort qui ne pourra se concrétiser que par la création d'une structure musicale telle que la Maison de la Musique Antsiranana - La Réunion.

Cette structure, en s'incarnant dans la Maison de la Musique, parce qu'elle est géographiquement définie, physiquement tangible et cohérente dans son aspect conceptuel, peut être un véritable lieu d'échanges culturels entre les différentes îles de l'Océan Indien et plus particulièrement entre La Réunion et Madagascar. Un lieu qui œuvrera pour le renforcement d'un sentiment d'identité indianocéanique déjà très présent chez les populations de la région.

La création de la Maison de la Musique Antsiranana - La Réunion, si elle est désirée par la Réunion, contribuera grandement à son rayonnement, à l'affirmation de son image, à son intégration dans la région. Elle confortera sa légitimité dans la zone indianocéanique auprès de populations

géographiquement éloignées mais historiquement proches et ayant toutes en commun un sentiment d'appartenance très fort. Elle instaure un climat de confiance nécessaire à l'approfondissement de toute coopération régionale.

III. Présentation d'Antsiranana

Antsiranana est d'abord un port. Ville marquée depuis 1875 par la présence française, Antsiranana abrite, dans un lieu stratégique idéalement situé au cœur de la seconde plus grande baie du monde, non loin des côtes africaines, des Comores (et de Mayotte) et des Seychelles, une importante base navale établie à partir de 1885 par la Marine Française. Cette particularité historique a grandement contribué à l'europanisation d'Antsiranana. Ici la francophilie n'est pas un vain mot et l'Alliance française par exemple, a pu développer avec succès une politique culturelle très riche. Lieu d'échanges à tous les niveaux, les populations y sont métissées tout autant que les cultures. La musique qui y est ici plus qu'ailleurs à Madagascar, riches et mélangées d'influences multiples, s'est exportée partout dans l'Océan Indien et en particuliers à la Réunion et à Maurice.

OBJECTIFS

Sise à Antsiranana, la Maison de la Musique s'adresse aux enfants, aux artistes amateurs ainsi qu'aux chercheurs et acteurs de la vie musicale d'Antsiranana et de sa région. Elle s'adresse aussi par delà les distances, aux acteurs de la vie musicale réunionnaise et à tous ceux qui, dans l'Océan Indien, se sentent concernés par les musiques indianocéaniques.

Articulée autour de trois départements solidaires et étroitement associés, son but est triple :

I. Le Département Recherche

organiser, avec la collaboration de chercheurs et d'ethnomusicologues en relation avec les autorités compétentes (Université Nord Madagascar, Musée d'Art et d'Archéologie d'Antananarivo, Université de la Réunion, Université de l'Océan Indien etc.) la recherche, le collectage et l'étude sur le patrimoine musical de la Région Nord de Madagascar. Situé en amont, le *Département Recherche* tient là un rôle d'aiguillon. Il interroge sans a priori - parce que pour l'ethnomusicologue, toutes les musiques sont égales - les musiques sur lesquelles la Maison de la Musique sera amenée à s'appuyer et à travailler, le fond musical traditionnel et l'âme musicale en quelque sorte de cette région. Comme le dit Aimé Césaire : « Tout ce qui est spécifique est universel », or quelles sont les spécificités des musiques du Nord de Madagascar ? Quelles influences les ont traversées ? Quelle est cette "langue maternelle musicale"⁴ dont dispose un futur élève de la Maison de la Musique Antsiranana - La Réunion ? etc. Bien des missions fondamentales qui intéressent, dans le cadre de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur, les musiciens et chercheurs dans leur ensemble aussi bien à Madagascar qu'à la Réunion, attendent de lui être confiées.

II. Le Département Échanges

instaure de manière bilatérale entre la Réunion et Antsiranana, en regard des richesses musicales propres à ces régions et de l'identité d'origine et de culture ressentie par les populations des îles de l'Océan Indien, des échanges musicaux entretenus et susciter la création musicale, la production et la diffusion d'une oeuvre de qualité. Le *Département Échanges* offre une ouverture vers l'extérieur, et pour la Maison de la Musique et pour les musiciens, élèves et acteurs de la vie musicale Réunionnaise.

En identifiant les réseaux associatifs de la région et en les aidant à se renforcer, en s'appuyant aussi sur la francophonie commune aux peuples du sud-ouest de l'Océan Indien et sur un pluralisme linguistique et culturel dans un contexte hégémonique de la langue anglaise, le Département Échanges se saisit de l'opportunité de resserrer les liens et d'échanger les savoirs et les expériences. La découverte et la connaissance, par des échanges artistiques réguliers à dimension régionale, des musiques indianocéaniques dans ce qu'elles ont d'originales et d'uniques, doit concerner tout élève-musicien de la Région Océan Indien. Il faut vaincre l'éloignement géographique par la proximité de l'identité culturelle. En rapprochant les musiques et les artistes, en confrontant les musiciens de la Réunion à cette musique ancestrale et les musiciens de la Grande Île aux musiques des Mascareignes, en les faisant se découvrir mutuellement et en jetant les bases d'un véritable courant d'échange non ponctuel entre la Réunion et la région d'Antsiranana, s'instille ce mouvement et cette dynamique vitale dont la musique ne doit jamais se départir.

III. Le Département Pédagogique

former de futurs musiciens par une pratique individuelle et collective vivante de la musique s'appuyant sur la « langue maternelle musicale » de la population et tenant compte au plus près des données sociologiques et culturelles des habitants, de leurs habitudes et de leurs besoins. Le *Département Pédagogique* est ouvert sans exclusive à tous. Des concerts-rencontres avec les professeurs et des interventions dans les écoles et associations de quartiers effectuées au préalable par des musiciens intervenants⁵ doivent permettre d'assurer une pleine et entière information sur la Maison de la Musique au moment de son ouverture.

Un cadre pédagogique rigoureux et cohérent est obligatoire pour asseoir et établir solidement un enseignement musical spécialisé au fait des plus récentes réflexions pédagogiques. Tout en se garantissant, par la plus grande souplesse possible, des capacités d'adaptation et de réaction par rapport aux demandes et aux réalités du terrain⁶, le *Département Pédagogique* se doit d'offrir les meilleures conditions pour un apprentissage cohérent, judicieux, efficace et pertinent. Il pourrait en outre bénéficier le cas échéant de l'expérience du Conservatoire National de Région de la Réunion, de son personnel administratif et de ses enseignants spécialisés tant en ce qui concerne la formation initiale que la formation continue de ses personnels. Le *Département Pédagogique* dont la vocation est l'enseignement spécialisé propose 1) une formation musicale générale adéquate et adaptée; 2) un apprentissage instrumental individuel; 3) et une pratique collective dans le cadre d'ensembles vocaux et instrumentaux.

IV. Relations spécifiques entre les trois départements

Ces trois composantes de la Maison de la Musique Antsiranana - La Réunion ont pour tâche de s'épauler mutuellement. Ce qu'il y a d'important ici n'est pas tant l'existence de trois départements que la *relation spécifique* qui doit s'instaurer entre chacun d'entre eux et c'est justement dans et par leurs relations avec les autres, qu'ils prennent tout leur sens. C'est aussi ce qui fait l'originalité de la Maison de la Musique et partant, ne peut manquer de poser des questions intéressantes en offrant aux enseignants, aux chercheurs et aux créateurs un champ d'investigation nouveau.

a) Département Recherche et Département Pédagogique

- le Département Recherche, au travers de ses diverses missions, apporte en amont une connaissance fondamentale sur les musiques du Nord de Madagascar qui peut être mis à profit par le Département Pédagogique; il peut en outre mettre à la disposition des enseignants et des élèves, au sein de la Maison de la Musique, une base de donnée facilement accessible. Cet enseignement musical spécialisé qui

s'appuie sur le patrimoine musical régional a constamment besoin de se ressourcer auprès du fond musical traditionnel et dans des pratiques musicales contemporaines vivantes et en perpétuel mouvement.

- le Département Pédagogique constitue un champs d'étude et d'expérimentation en grandeur nature pour le Département Recherche. Il s'agit là d'un exemple intéressant de lieu pédagogique en prise avec les réalités musicales d'une région pouvant devenir l'objet d'une étude particulière. Certaines problématiques générées par l'existence même du Département Pédagogique peuvent intéresser le Département Recherche à plus d'un titre. Par exemple : l'acclimatation de techniques pédagogiques d'origines occidentales en vue de l'apprentissage d'instruments traditionnels; la nécessité pour les enseignants d'inventer un solfège adapté aux musiques et aux techniques instrumentales (comment écrire les multiples jeux de la valiha ?); la notion de partition qui est déjà en soi une représentation de l'écoute (partition de décryptage, de travail, de diffusion, partition mixte, hybride; notation opératoire, perceptive, incitatrice etc.) en tenant compte aussi du solfa ⁷ malgache; l'identification des 'critères d'analyse pertinents' du système musical analysé.

b) Département Pédagogique et Département Échanges

- les échanges bilatéraux entre le Département Pédagogique et l'île de la Réunion sont la pierre de touche de l'ouverture sur l'Océan Indien. Par delà la formation initiale et la formation continue des personnels enseignant et administratif, les stages de préparation pour le recrutement des professeurs, les stages informatique pour le personnel administratif en vue de la mise en place du fichier-élèves, les stages Internet etc. qui ne sont que quelques-uns des différents aspects que peuvent revêtir dans toute leur diversité les échanges entre le Département Pédagogique et le Département Échanges, c'est sur le plan artistique que la coopération régionale culturelle prend tout son sens. C'est en promouvant la connaissance de l'Océan Indien dans les établissements scolaires et les milieux éducatifs et culturels ou en donnant par exemple la possibilité à des élèves-musiciens de la Réunion d'aller à la rencontre des musiques et des musiciens d'Antsiranana, et en permettant à des élèves-musiciens d'Antsiranana de découvrir l'originalité des musiques et des pratiques musicales de la Réunion, qu'on avance sur le chemin d'une meilleure compréhension mutuelle et qu'on assoit le socle d'un véritable développement régional.

c) Département Échanges et Département Recherche

- le Département Échanges organise et planifie sur Antsiranana aussi bien qu'à la Réunion, des actions visant, dans le cadre du Département Recherche, à mettre en relation des chercheurs, des musiciens, des enseignants et des étudiants de la Réunion et d'Antsiranana. Les Universités d'Antsiranana et de la Réunion ainsi que l'AUPELF - UREF⁸ ou encore l'Université de l'Océan Indien (UOI), ont ici un rôle moteur à jouer. À l'heure de la mondialisation des échanges d'informations, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication⁹ offre l'opportunité de promouvoir l'identité indianocéanique de par le monde. Ces NTIC s'avèrent incontournables et c'est dans la mission de la Maison de la Musique Antsiranana - La Réunion, au travers de ses différents départements, d'exploiter au mieux ces outils formidables d'échange élaborés pour la création, le stockage, la recherche et la diffusion de l'information, que sont les réseaux de l'Internet et le WEB ¹⁰.

Jean-Michel LACROIX¹¹

décembre 1998

Notes :

1. Mme Samha El Kholi, Présidente de l'Académie des Arts du Caire; Directrice du Conservatoire du Caire
2. L'avenir de la COI (Commission de l'Océan Indien) : Réflexion stratégique sur la coopération régionale (août 1998)
3. En malgache sakalava, le mot Zomba est le Palais des rois sakalava. Il a trait aussi à l'idée de médium.
4. « Rappeler qu'avant toute intervention parentale ou scolaire, un enfant porte en lui une programmation et un vocabulaire sonore, par le seul biais de ce qui lui est donné à entendre, relève de l'évidence. Ce qui l'est moins, c'est d'évaluer la nature, le rôle, la fonction, les conséquences de ces informations reçues. Or c'est là où commence une tâche essentielle de l'éducateur, à remettre sans cesse en chantier. » Gérard Authelain (1er Colloque International de Pédagogie Musicale - Cannes - Janvier 1985)
5. À ce sujet, la formation de Dumistes (Musiciens intervenants en milieu scolaire) à la Réunion constitue un atout et il faudra s'assurer de leur concours pour ce qui concerne l'assistance et la formation de personnel sur Antsiranana.
6. Ici, le champs est ouvert à toutes propositions concernant d'autres pratiques instrumentales; d'autres formes d'expression artistiques : danse, théâtre (Hira gasy)...; d'autres domaines musicaux : musique savante occidentale ou extra-européenne; etc.
7. Système de notation musicale utilisant les lettres d, r, m, f, s, l, t, etc.
8. La mise en place du Bureau Océan Indien de l'AUPELF - UREF à Antananarivo en 1993, a permis de démarrer des activités de coopération régionale dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la recherche universitaire notamment par le biais de missions d'enseignement et de recherche, et grâce au Programme d'intérêt régional (PIR) et au Programme d'intérêt commun (PIC).
9. NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication
10. World Wide Web (la toile mondiale) ou WWW ou W3
11. Jean-Michel LACROIX enseigne la Formation musicale au Conservatoire National de Région de Musique, Danse & Art Dramatique de la Réunion depuis 1991.

Courriel : zomare@orange.fr